



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des agriculteurs

Question au Gouvernement n° 2318

Texte de la question

SITUATION DES AGRICULTEURS

M. le président. La parole est à M. Jean-Michel Clément.

M. Jean-Michel Clément. Hier soir, monsieur le ministre de l'agriculture et de l'alimentation, vous avez reculé sous la pression conjuguée des organisations professionnelles agricoles et du Parlement et renoncé aux coupes budgétaires dans le financement des chambres d'agriculture. Ces moyens sont plus que nécessaires pour accompagner la transition des modèles agricoles, une nécessité que le groupe Libertés et territoires avait déjà soulignée.

Mais, plus généralement, c'est la vision politique qui fait défaut dans votre manière de gérer les questions agricoles. Les agriculteurs vous le rappellent encore aujourd'hui en manifestant devant les préfectures. La loi EGALIM n'a rien réglé : les grandes centrales d'achat continuent d'imposer leurs conditions, la valeur ajoutée est toujours aussi mal partagée et la variable d'ajustement des prix reste trop souvent le producteur lui-même. L'agriculture doit engager les réformes de structure qui sont nécessaires. Elle y est prête.

Sans remettre en cause la vision exportatrice de la France pour son agriculture dans les domaines où elle est particulièrement performante, nous considérons qu'il est tout aussi urgent d'encourager la production locale et de permettre sa consommation au plus près des territoires. Je pense ici aux zones intermédiaires, incapables de trouver leur place dans la mondialisation des marchés agricoles. Je pense aussi à tous ceux qui sont conscients qu'il est nécessaire de préserver la ressource qu'est la terre et la santé de la population. Je pense également à tous ceux qui sont prêts à remettre en cause leur modèle de production, pourvu qu'ils soient accompagnés.

L'agriculteur qui refusait hier de se voir en jardinier du paysage a aujourd'hui conscience des services collectifs qu'il rend à la société. Ces services doivent être reconnus et la réforme de la PAC qui s'annonce doit acter cette reconnaissance. Monsieur le ministre, sachant que la France est riche de ses territoires et de ses différents modèles agricoles, comment comptez-vous accompagner cette indispensable transition au plus près des territoires ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LT. – M. Thierry Benoit applaudit également.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

M. Didier Guillaume, ministre de l'agriculture et de l'alimentation. Le Gouvernement, comme l'Assemblée nationale et le Sénat, est tout entier engagé derrière son agriculture. Nous ne pouvons pas faire fi de notre histoire et de notre patrimoine alors que nous serons bientôt 9 à 10 milliards d'habitants sur Terre et que nous sommes plus de 66 millions en France. Il faut nourrir les habitants de la planète et nourrir les Français.

Comme je le disais tout à l'heure, nous avons la chance d'avoir une alimentation excellente et l'agriculture la

plus durable du monde. Cette agriculture doit prendre le tournant de l'agroécologie, et elle le fait. Les chambres d'agriculture et les agriculteurs eux-mêmes en sont les acteurs : depuis 2018, 10 % des agriculteurs de France pratiquent l'agriculture biologique, 6 000 conversions ont été opérées et 12 000 jeunes agriculteurs se sont installés, ce qui correspond à peu près au remplacement de celles et ceux qui partent à la retraite chaque année.

Aujourd'hui, l'agriculture est confrontée à deux problèmes. Premièrement, je le répète, les critiques systématiques ne sont pas tolérables. Deuxièmement, comment demander aux agriculteurs de faire toujours plus pour la transition, tout en utilisant moins de produits phytosanitaires, s'ils n'ont pas les moyens de vivre ? Le Gouvernement s'est donc engagé dans cette démarche pour faire remonter le revenu des agriculteurs.

M. Ugo Bernalicis. C'est de la poudre de perlimpinpin !

M. Didier Guillaume, ministre. Lorsque les agriculteurs arriveront à vivre, il sera plus facile pour eux de mener cette transition. Vous pouvez toujours les dénigrer ; si l'*agribashing* vient parfois des citoyens, il vient le plus souvent de certains parlementaires, qui passent leur temps à critiquer plutôt qu'à proposer. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)

M. Pierre Cordier. Mesurez donc vos propos !

M. Didier Guillaume, ministre. Avec la loi EGALIM, nous sommes dans l'action et nous poursuivons notre objectif d'une agriculture résiliente pour demain. (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. – Protestations sur les bancs du groupe SOC.)

M. le président. La parole est à M. Jean-Michel Clément.

M. Jean-Michel Clément. Que je sache, il n'y avait pas d'*agribashing* dans mes propos, monsieur le ministre. Par ailleurs, je ne suis pas de ceux qui pensent que la vocation de la France soit de nourrir toute la planète. Au contraire, je crois qu'il vaudrait mieux nourrir les personnes là où elles se trouvent plutôt que de travailler comme nous le faisons dans le cadre du CETA ou de l'accord en devenir avec le Mercosur. Je pense que nous devons concevoir l'agriculture autrement. (Applaudissements sur les bancs des groupes LT, FI et GDR.)

M. le président. La parole est à M. le ministre.

M. Didier Guillaume, ministre. Monsieur le député, nous avons deux choses à faire, si vous êtes objectif : nourrir les habitants de la planète – parce que les enfants d'Afrique nous intéressent et parce que les Africains doivent manger une agriculture de qualité, monsieur Clément ! – et nourrir les Français avec une belle alimentation. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM. – Vives protestations sur les bancs du groupe FI.)

Mme Danièle Obono. Foutez la paix aux Africains, ils ne vous demandent rien du tout !

M. le président. S'il vous plaît, chers collègues ! Écoutons Mme Panot – même vous, madame Obono.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Michel Clément](#)

Circonscription : Vienne (3^e circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2318

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et alimentation

Ministère attributaire : Agriculture et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 novembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 novembre 2019](#)